

ÉCONOMIE | Tous les politiques se posent la question ; des chefs d'entreprise apportent leur réponse

Idées de patrons pour créer de l'emploi

« Quelle mesure faudrait-il prendre en priorité pour redonner les moyens aux patrons de créer de l'emploi ? ». Voilà la question précise que nous avons posée à six chefs d'entreprise actifs ou retraités, issus de secteurs d'activité différents à Montélimar, en cette période où tous les politiques se creusent les meninges pour inverser la courbe du chômage. Surprise : la baisse des impôts est évoquée mais elle n'est la priorité d'aucun d'entre eux.

Jean Rispal : « Le coût du travail doit être réformé »

« Des gens, pour ramasser des pêches, on n'en trouve pas ». Au début de l'été, Jean Rispal s'est donc étonné en découvrant les chiffres du chômage à Montélimar. Patron du Domaine du Conquet à Châteauneuf-du-Rhône, il déplore le manque de motivation et de formation des demandeurs d'emploi qu'il a pu rencontrer.

« Pôle emploi nous fournit des noms, on recrute puis pour la plupart, ils interrompent leur contrat saisonnier au bout de quelques jours, pour les raisons suivantes : il faut se lever trop chaud, trop fatiguant... Alors on va recruter dans les autres pays européens ».

M. Rispal veut sensibiliser



Jean Rispal, Photo de Gilles COIT

les décideurs politiques sur ce point qui est crucial à ses yeux : « Le politique doit se réveiller. Vous n'avez plus que du commerce et du service. Il y a trente ans, on produisait 450 000 tonnes de pêches. Aujourd'hui, on est tombé à 180 000 tonnes alors que la consommation française est de 400 000 tonnes ! Et 86 % de nos abricots partent à l'export ».

Selon Jean Rispal, « le coût du travail doit être réformé, il faut arrêter de le ponctionner ». Son raisonnement est le suivant : « En Europe, le salaire est de 6 ou 7 € de l'heure, moi je paie mes salariés 12€ ». Si vous ôtez les taxes, le descendant à 8,09€ de l'heure et je redeviens compétitif ».

En contrepartie, M. Rispal est convaincu qu'il faut « lisser la TVA pour que, par exemple, les voitures les plus chères aient une TVA plus élevée », et investissent.

Serge Bourgeois : « Pour un code du travail moins rigide »



Serge Bourgeois.

Le patron de la superette Vivail, quartier Nocaze, dit : « Il est évident que les charges sociales ont un impact sur le chômage. Mais le problème principal selon moi, c'est qu'en tant que patron, on n'a pas une vision sur l'avenir à une échelle

de deux ou trois ans, économiquement et socialement ». C'est-à-dire ? « Toutes les années, on a de nouvelles charges et le salarié qui me coûte tant, je ne sais pas combien il me coûtera l'an prochain. Le problème, donc, c'est aussi la rigidité du code du travail. Plus on sécurise le travail, moins on en crée. Or on ne peut pas faire de contrat à durée déterminée si ce n'est pas un remplacement de salarié. Et quand on a embauché en contrat à durée indéterminée, on ne peut pas licencier. Il faudrait pouvoir embaucher et licencier en fonction du besoin, de l'activité. Entre "pas de sécurité du travail" et "moins de chômage", je pense que le patron, il faut faire un choix de société ».

Philippe Jean : « Il faudrait plus de lisibilité des aides »



Philippe Jean, Photo de Claude BONNET

Le PDG du groupe Cédad-Jean, qui gère notamment la concession montilienne Renault-Nissan-Dacia à Montélimar, « pense que ce qu'il faudrait aujourd'hui, c'est davantage de lisibilité ».

Il évoque deux points que le gouvernement devrait, selon lui, éclaircir pour encourager la création d'emplois : « D'abord une meilleure lisibilité des aides qui existent pour faciliter l'embauche de salariés. Il y a tellement de mesures qui existent que celle-ci est la plus avancée. Il faudrait aussi apporter une lisibilité sur le moyen terme, c'est-à-dire environ cinq ans, en ce qui concerne la fiscalité. Pendant plusieurs semaines, il y avait un nouveau impôt tous les matins. Or, avant un faire un in-

Emile Cheilletz : « Permettre aux PME de ne pas être que le sous-traitant d'un groupe »

de subventions utopistes au droit à l'embauche, ou des contrats aidés... Cela n'incitera pas à embaucher des entreprises n'auront pas pour autant la quantité



Emile Cheilletz : « Les contrats aidés ? Ça ne crée pas de l'activité » Photo de Marc-Antoine ALLARD

chefs d'une petite entreprise montilienne comprenant trois salariés et créée en 1965. Rodhamenre de Platrie Peintures et Sols, Emile Cheilletz considère que « le premier critère pour créer de l'emploi, c'est d'arrêter de pondre des lois amendements qui freinent la compréhension du chef d'entreprise sur l'application des lois. On a une kyrielle de lois qui s'ajoutent de manière répressive ».

Ce n'est pas tout, M. Cheilletz plaide pour que les petites entreprises soient soutenues face aux grandes : « Il faut être lucide et permettre aux petites entreprises de trouver des chantiers. Je ne parle pas

Claire Audigier : « Des patrons prévoient d'embaucher »

La co-gérante de la société Audigier TP et présidente du club d'entreprises Cap au nord, Claire Audigier, nous a appris qu'une enquête va être lancée par l'association sur les projets de création d'emploi auprès des adhérents. « Plusieurs chefs d'entreprise m'ont dit qu'ils prévoient de faire des investissements dans le personnel et annoncent une croissance de l'emploi de 10 % dans les trois ans qui viennent. Cap au nord souhaite évaluer l'ampleur de ce phénomène ».



Claire Audigier, Photo de Pierre FROUZE

« Comment cette bonne nouvelle pourrait-elle s'expliquer ? ». A force d'avoir mis le frein depuis

Daniel Maimone : « Salarier celui qui reste au foyer »



Daniel Maimone est notamment investi dans la CCI.

« Je qualifie lui-même sa position d'« inoccupé ». Daniel Maimone, président de l'Appelfi et ancien patron d'une société de transport, considère que « la chose à faire en ce qui concerne la hausse du chômage : c'est une analyse réaliste. Ça n'est pas dû à une perte d'emplois en France mais à une hausse du nombre de personnes qui veulent travailler. Un exem-

ple tout simple : désormais, la plupart des femmes travaillent, ce qui n'était pas le cas avant. On a perdu des emplois dans l'industrie, mais on en a créé dans les services, l'aide à la personne et les collectivités locales ». Partant de là, « ce que je préconise, c'est d'attribuer un salaire à l'homme ou à la femme qui reste à la maison. Ce serait une forme d'allocation. Ainsi, on réduit les coûts sociaux sur la garde d'enfants, on fait baisser la délinquance car il y a moins de risques que l'enfant soit livré à lui-même ; retenez-enlevés des personnes qui cherchent du travail. Je pense aussi qu'il faudrait apporter de la flexibilité dans le travail, permettre d'embaucher et de licencier comme on veut. Mais il faut aussi prévoir le système de garantie bancaire qui va avec, pour que les travailleurs puissent faire des crédits ».